



Extrait du discours de Cérémonie des Voeux prononcé par M. le Maire après l'hommage rendu par l'assemblée à la mémoire de Chantal Laizet, conseillère municipale, qui nous a quittés en 2022.

VIVRE EN HARMONIE : BIEN PLUS QU'UN VŒU, UN IDÉAL...

Vivre, ici à Pleudihen en harmonie, car elle est synonyme d'entente, de quiétude et de concorde. Si *"Vivre en Harmonie"* est **"une relation idéale entre plusieurs parties d'un tout qui lui donne son équilibre, sa beauté, son unité"**, alors quelle belle équation. Quelle invitation pour nous tous qui vivons ici, à apprécier pleinement notre entourage, à rendre nos échanges plus doux, malgré les éventuelles différences ou divergences qu'entraîne toute relation humaine.

"Vivre en Harmonie", au-delà du vœu, ce n'est pas occulter les épreuves de notre époque, ni les défis de notre planète ou même les conflits de notre Monde, et encore moins les difficultés de notre Pays. *"Vivre en Harmonie"*, c'est tout simplement ce que l'on peut se souhaiter à notre niveau local. L'échelon communal sur lequel nous sommes tous en mesure d'agir au quotidien pour rendre notre co-existence la plus agréable possible.

"Vivre en Harmonie", c'est également un rappel à viser le bien commun avant l'intérêt individuel. Le collectif avant le cas particulier, un engagement qui doit toujours animer vos élus. L'intérêt public dans le respect de nos contraintes. Des contraintes qui imposent de faire les bons choix tout en restant raisonnable, les fondements d'une gestion saine et responsable que tous les Maires et Conseils Municipaux qui nous ont précédés ont appliqués ici à Pleudihen.

Mais revenons sur nos principales réalisations et parlons d'avenir... L'investissement majeur concerne l'extension de notre Maison de retraite. L'occasion de saluer l'équipe qui fait vivre cet établissement avec l'appui des membres du CCAS et des bénévoles. L'infrastructure est importante, mais ce sont bien eux qui sont l'âme chaleureuse de ce foyer de vie. L'autre grand chantier est notre Maison de Santé. Il y a 2 ans, alors que ce projet était lancé, notre inquiétude était grande suite au départ et à l'arrêt successifs de 3 de nos 6 médecins. Aujourd'hui, les 8 cabinets supplémentaires sont occupés. Je renouvelle la bienvenue aux professionnels qui ont fait le choix de nous rejoindre, merci tout particulièrement aux médecins qui ont répondu à notre investissement par une belle dynamique collective.

D'importants travaux de rénovation énergétique ont été menés : toitures du presbytère et de la salle des fêtes plus son isolation, portes et fenêtres de l'école publique. Depuis 2020, la sécurité routière nous mobilise : commission spéciale, acquisition d'un radar, état des lieux des vitesses pour valider les besoins, étude sur les aménagements... Pour le centre bourg, une consultation publique a validé le passage en zone limitée à 30km/h. Pour le Buet, les travaux seront bientôt réalisés. Nous espérons aussi voir aboutir notre demande de déviation des poids-lourds en transit portée conjointement avec La Vicomté.

Nous avons poursuivi notre programme de voirie et de réfections assurées par le SIVOM, syndicat intercommunal avec St-Hélen et La Vicomté. Merci à Rémy Josselin qui a succédé à Pierre Michel qui fut notre responsable du SIVOM pendant 25 ans jusqu'à son accident en fin d'année 2020. Pierre, qui a marqué nos 3 communes et dont je salue, ici, la mémoire.

En 2020, notre Label 4 fleurs a été renouvelé. Cette distinction nationale récompense la qualité de vie, le respect de l'environnement et le lien social. Elle honore à la fois une volonté politique, le travail de nos agents et l'implication de la population. Vous pouvez retrouver au Jardin du Presbytère une présentation de nos pratiques de gestion durable ainsi que des conseils pour les particuliers. En 2023, nous serons à nouveau audités.

D'autres aménagements ont été réalisés : containers enterrés à Mordreuc, signalétique sur les bâtiments communaux, skate-park et aire de fitness, peintures et pose d'un écran à la salle des fêtes.

Au niveau des temps périscolaires, notre coopération avec Saint-Hélen et La Vicomté se poursuit. Tandis qu'au restaurant scolaire, nous maintenons nos efforts sur la qualité alimentaire (produits locaux et/ou labélisés) et le gaspillage alimentaire.

2022 restera associé à un déplacement historique à Sainte-Mère-Eglise pour des enfants des écoles. Ce 6 mai, ils étaient 156 à écouter assidûment le témoignage de 5 dames racontant leur nuit du 5 au 6 juin 1944. Nous organiserons prochainement une rétrospective ouverte à tous. Pour 2023, une nouvelle journée mémorielle est programmée vers le village de la résistance bretonne de Saint-Marcel et la Stèle Emile Bouétard à Plumelec.

La vie associative a repris ses droits en 2022... Je renouvelle mes remerciements aux bénévoles qui contribuent au rayonnement, à l'animation et à la solidarité de notre commune par leur investissement personnel. Une mention particulière à La Chapelle fleurie qui a apporté son soutien à nos amis ukrainiens du groupe Constellation des Carpates bien connus à Pleudihen. Une action solidaire que la commune a soutenue.

Je conclurai ce bilan avec une mention pour les photographes qui ont mis en valeur nos métiers avec l'exposition qui a enjolivé le bourg tout l'été. Ils nous invitent désormais à nous projeter vers 2023 avec, cette fois, nos anciens, nos mémoires vivantes...

Pour 2023, nous poursuivons les chantiers engagés. Concernant les projets, contexte budgétaire et opportunités de financement dicteront nos choix. Annoncée depuis 2020, nous espérons la nouvelle caserne attendue par nos sapeurs-pompiers. Autre chantier qui va démarrer, avec le bailleur La Rance, la création de logements sociaux dans le cadre de la réhabilitation entamée avec les commerces Italie sur Rance et Studio Photo Luc Robin.

Les autres projets en réflexion portent sur nos ateliers municipaux et du Sivom, la liaison entre le Buet et le Bourg qui dépend de la rénovation du Pont de Cieux par le Département, les travaux de l'école publique, ceux d'isolation de la mairie, ainsi que de son extension et accessibilité, reportés depuis 3 mandats.

Enfin, nous aurons aussi à réfléchir sur la réhabilitation de l'actuelle caserne. Sa situation, en cœur de bourg, nous invite à bien penser l'avenir de cet espace public.

Penser les aménagements futurs dans un contexte de sobriété de la consommation foncière qui s'impose. Voici un véritable défi pour nous tous. Cette réflexion "Vivre & habiter à Pleudihen" nous l'avons déjà entamée. Autour des élus, nous avons invité un groupe d'acteurs, engagés et représentatifs de la commune, à y participer. Vous le constatez, face à l'attractivité des bords de Rance, notre volonté municipale de limiter l'expansion urbanistique et la loi Littoral qui interdit la densification des villages font que notre commune fait déjà face à une forte pression immobilière. La loi ZAN (zéro artificialisation nette) va accentuer la problématique. Cela signifie que certaines catégories de population, indispensables pour maintenir notre richesse sociale d'aujourd'hui, ne pourront plus se loger, demain, à Pleudihen. Nous souhaitons que nos prochains choix d'aménagement tiennent compte de cette situation et permettent de maintenir ces équilibres. Nous aurons l'occasion de partager publiquement cette réflexion.

L'avenir, c'est encore ce qui nous a préoccupé en faisant le choix de participer à l'Atlas de la Biodiversité de Dinan Agglomération. En tant que vice-président à l'Environnement, j'anime cette opération au même titre que les contrats territoriaux Rance Frémur et Baie de la Fresnais. Programmes dans lesquels des actions sont réalisées avec propriétaires et exploitants agricoles tant sur les haies bocagères que sur les zones humides et milieux aquatiques. De nombreux agriculteurs s'engagent comme ici à Pleudihen.

Parler de biodiversité peut sembler décalé quand la préoccupation est de régler sa facture de chauffage ou son plein d'essence. Pourtant les difficultés du jour ne doivent pas occulter le fondamental. La biodiversité, c'est l'ensemble du vivant et de son fonctionnement, humains compris. C'est un des fondements de notre bien-être et de notre économie. Elle nous est vitale comme le sont l'agriculture et la qualité de l'eau, autres sujets pour lesquels la biodiversité joue un rôle indispensable. Dans un monde hyperconnecté à la société si déconnectée, refaire lien avec le vivant est impératif. Il s'agit de réapprendre ce que nos aïeux faisaient intuitivement et qui se

transmettait naturellement auparavant : l'importance de la nature afin de toujours disposer de ses services écosystémiques.

Au niveau communal, nous souhaitons continuer d'agir raisonnablement. Certains choix simples offrent en plus des économies tels la réduction de l'éclairage public ou le fauchage tardif. Nous nous devons de limiter l'artificialisation des sols qui reste la première source d'impact sur la biodiversité comme sur la gestion des eaux pluviales. Cela ne signifie pas la "mise sous cloche", mais bien la volonté de répondre aux besoins de notre commune sans s'exonérer de notre responsabilité environnementale.

L'exemple du terrain à la gare pour la caserne et l'entreprise Gaz Dépannage explique combien la volonté des élus doit être forte. Sur ce dossier, nous n'avons été aidé ni par la loi Littoral qui classait ces 15 000 m² bitumés en zone agricole et l'impossibilité d'y faire quoi que ce soit ; ni par des services de l'Etat qui nous invitaient à artificialiser de la "vraie" terre agricole malgré cette disponibilité. Quelle tristesse d'avoir dû autant batailler pour préserver du foncier agricole... volonté initiale du Législateur.

Alors que notre politique énergétique interroge, un autre thème environnemental inquiète encore et toujours. La Rance, son envasement et l'avenir de l'usine marémotrice. Cette production d'énergie renouvelable décarbonée n'est toujours pas reconnue comme telle pour la revente de son électricité, ce qui interdit la prise en compte réelle de ses impacts environnementaux. Avec l'association des maires et nos parlementaires, nous restons engagés mais le soutien de la population sera indispensable.

En 2023, nous avancerons un peu plus vers le Projet de Parc Naturel Régional. Nous aurons également à débattre de la politique déchets de Dinan Agglomération. Il nous faudra aussi associer notre commission Jeunes à nos réflexions sur l'avenir.

Je remercie encore une fois l'ensemble de nos agents, les enseignants et personnels des écoles, nos sapeurs-pompiers et tous les acteurs publics au service de la population.

Pour conclure, rappelons que si nous sommes dans une commune vivante, nous le devons à ceux qui, hier, nous ont précédés à sa destinée. Nous le devons aussi à ceux qui lui apportent de la valeur ajoutée aujourd'hui : nos entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et professions libérales auxquels j'adresse tous mes vœux de réussite.

Au nom du Conseil Municipal, à vous et vos familles, vos proches et vos collaborateurs, je vous présente nos Meilleurs Vœux pour une année 2023 harmonieuse.

Le Maire, David BOIXIERE

STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

Vendredi 13/01. Foot loisir : Pleudihen reçoit Plorec à 21h.

Samedi 14/01. Pôle féminin. U12 : Pleudihen va à Quesoy à 10h30. U13 : Pleudihen va à Plancoët à 10h. Pôle masculin. U14 : Pleudihen reçoit GJ Pays Malouin à 14h. U15 : Pleudihen va à GJ Breizh Mené Lande à 15h (coupe Y. Seradin). U16 : Pleudihen reçoit Châteaugiron à 14h.

Dimanche 15/01. Seniors A : Pleudihen va à Betton à 15h. Seniors B : Pleudihen reçoit Saint-Malo US. Seniors C : Pleudihen va à Evran à 15h.

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

HORAIRES MODIFIES

Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	
Jeudi		14h-17h30
Samedi	9h-12h30	

**OGEC NOTRE-DAME : CONCOURS DE BELOTE
VENDREDI 13 JANVIER 2023, 19H00, ECOLE DU SACRE-COEUR**



**CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE
SAMEDI 14/01, 17H00, PARKING DE LA SALLE DES FÊTES**



**PALET PLEUDIHENNAIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET GALETTE DES ROIS
VENDREDI 21 JANVIER 2023, 14H00, SALLE DES FÊTES**



**COMITÉ DES FÊTES : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Attention : changement de date
VENDREDI 27/01, 20H00, SALLE BEAUMARCHAIS**



INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :
112 ou 18 (fixe)
Médecin : 15. **Pharmacie :** 3237
Sage-femme
☎09.84.45.25.37
Cabinet infirmier
☎02.96.88.28.57
Association « Soleil et Sourires »
☎ 02.96.83.20.75

ÉCOLE ENTRE TERRE ET MER : OPÉRATION « PAPIERS, S'IL VOUS PLAÎT ! »

L'APE reconduit la collecte de papier pour récolter des fonds afin de financer des projets à l'école. La benne est disponible sur le parking communal, près de Val de Rance.

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).
Dans les villages : **mardi 17/01**
Dans le bourg : **tous les mardis**

